

# USINE DE TRAITEMENT DES DECHETS



## CONCHYLICOLES DE MEZE (34)

Site du Mourre-Blanc

### RAPPORT ANNUEL

### EXPLOITATION

2022



Etabli le : 27/06/2023

Nom : Fabien BONNEFOY

Visa :

# Sommaire

1.	INTRODUCTION .....	1
2.	INSTALLATION CLASSEE .....	1
3.	ORGANISATION GENERALE .....	1
3.1.	Les équipes .....	2
3.2.	Activités sur le site .....	3
3.2.1.	Horaires de fonctionnement.....	3
3.2.2.	La collecte des déchets conchylicoles .....	3
3.2.3.	Moyens de collecte.....	5
3.2.4.	Description de l'installation .....	7
4.	DONNEES D'EXPLOITATION .....	10
4.1.	Suivi de l'exploitation .....	10
4.1.1.	Tonnages de déchets conchylicoles réceptionnés, triés et traités sur site depuis 2007.....	10
4.1.2.	Tonnages de DIB réceptionnés et traités sur site depuis 2007 .....	12
4.1.3.	Suivi du process .....	14
4.1.4.	Valorisation des coquilles .....	16
4.1.5.	Etat du stock à fin 2022.....	18
4.2.	Surveillance et maintenance préventive.....	19
4.3.	Travaux effectués sur le site du mourre blanc .....	19
4.4.	Travaux effectués sur les véhicules de collecte .....	19
4.5.	Formation du personnel .....	20
4.6.	Evènement particuliers de l'année 2022 .....	20
4.7.	Démarche ISO 14001 et ISO 9001 .....	20
4.8.	Mise en place redevance incitative .....	21
5.	TABLEAU RECAPITULATIF FINANCIER 2022 .....	22
6.	PERSPECTIVES 2023 .....	23
	ANNEXES .....	24

## 1. INTRODUCTION

---

Dans le cadre d'une délégation de service public, le Syndicat Mixte du Bassin de Thau a confié à COVED l'exploitation de l'usine du Mourre-Blanc et la collecte des déchets conchylicoles à compter du 1 mars 2007, pour une durée de 15 ans. Cette délégation de service public devait prendre fin le 28 février 2022 mais l'année 2022 a fait l'objet d'un avenant. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 Sète agglomération méditerranéenne a repris la compétence concernant la délégation de service public.

## 2. INSTALLATION CLASSEE

---

Le site du Mourre Blanc est une Installation Classée pour l'Environnement. Une déclaration de changement d'exploitant a été faite en Préfecture le 18 juin 2007. Un récépissé de déclaration n° 07-175 a été délivré le 30 octobre 2007. Une demande d'évolution de l'arrêté d'exploitation a été transmise à la DDPP en décembre 2011 afin de simplifier le récépissé de déclaration (rubrique ICPE) suite à l'arrêt du sécheur.

## 3. ORGANISATION GENERALE

---

En 2017 le groupe SAUR a cédé sa filiale COVED au groupe PAPREC. Le nouveau nom de la société est devenu COVED ENVIRONNEMENT. Au sein de COVED ENVIRONNEMENT, l'usine de traitement des déchets conchylicoles de Mèze est rattachée à la Direction d'agence Hérault, à la Direction régionale arc méditerranéen et à la direction déléguée grand sud.

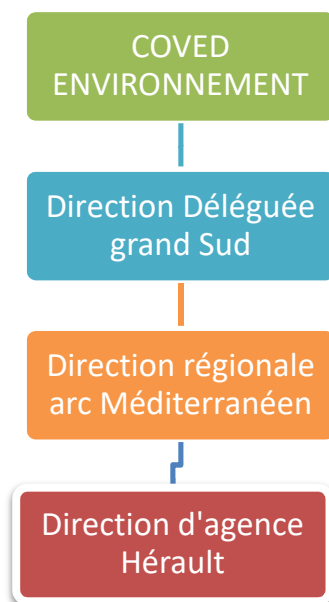


Figure 1 : Organisation générale

### 3.1. LES EQUIPES

La gestion de l'usine est effectuée par le personnel de COVED et est organisée comme suit:

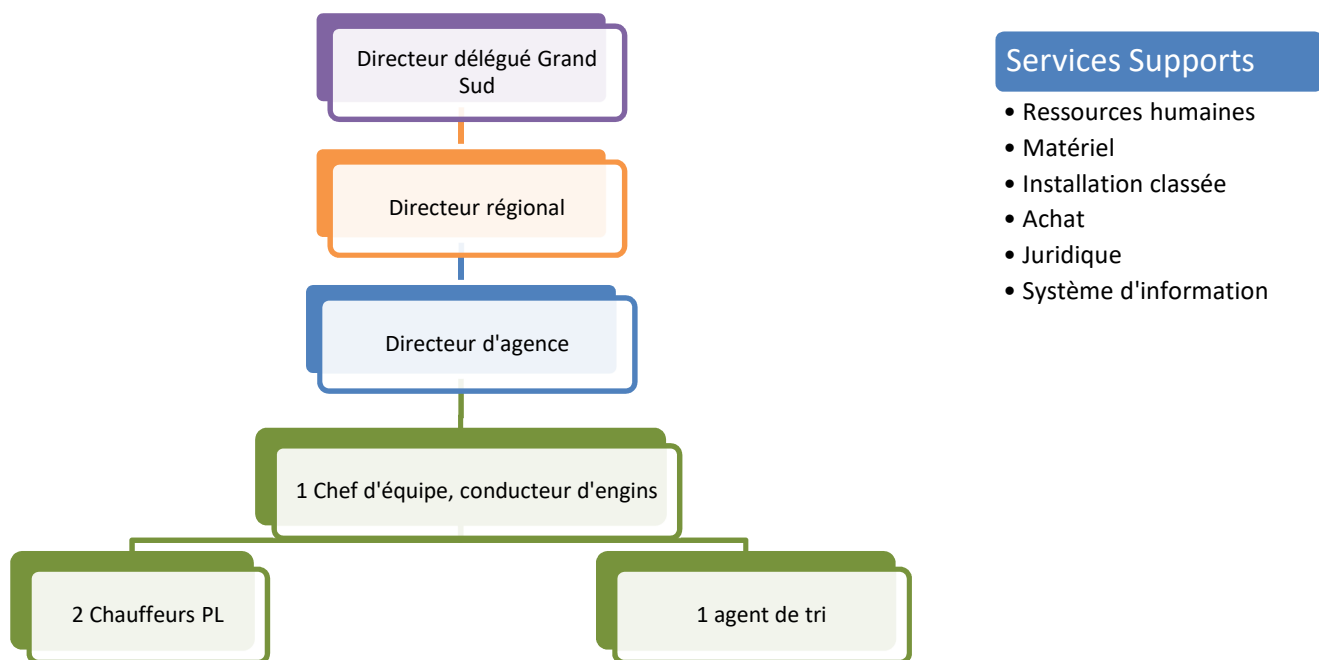


Figure 2 : Organisation de la Direction d'Exploitation Hérault

✓ Région GRAND SUD – 7, rue du docteur Lancereaux 75008 PARIS

Directeur Délégué : Olivier SEIGNABIEUX

✓ Direction Régionale arc Méditerranéen – Route de Nîmes - Lieu-dit les Garrigues - 30260 Liouc

Directeur régional : Stephen GUERINI

✓ Direction d'agence Hérault – RD28, Ecopole de la Valasse, 34290 MONTBLANC

Directeur d'agence : Fabien BONNEFOY

Tél. : 06 16 78 79 31

✓ Exploitation de MEZE – Usine du Mourre-Blanc – 34140 MEZE

Chef d'équipe :

- Marco SIBENI

En fonction des besoins, un agent de maintenance et un mécanicien poids lourds internes à la région interviennent sur l'exploitation pour réaliser les entretiens et la maintenance préventive sur les véhicules roulants, la chaîne de tri et les installations.

## 3.2. ACTIVITES SUR LE SITE

A partir du site du Mourre-Blanc, deux types d'activité sont exercées : la collecte et le traitement des déchets conchyliques.

### 3.2.1. Horaire de fonctionnement

Les heures de fonctionnement de l'usine sont établies de la manière suivante :

	Début	Fin
HEURE OUVERTURE PUBLIC	6h	13h30
HEURE DE LA COLLECTE DES DECHETS CONCHYLICOLES	4 h15	11h35
HEURE USINE DE TRAITEMENT DES DECHETS CONCHYLICOLES	6h00	11h00
	11h20	13h20
HEURE DE CHARGEMENT DES CAMIONS	6 h00	11h00
	11h20	12h30

Ces horaires peuvent varier en fonction de la variation saisonnière et de la charge de produit à collecter.

### 3.2.2. La collecte des déchets conchyliques

La collecte des déchets conchyliques est effective sur l'ensemble du bassin de Thau. Elle prend en compte les déchets des conchyliculteurs des villes de Bouzigues, Frontignan (négociant), Loupian, Marseillan, Mèze et Sète (le Barrou).

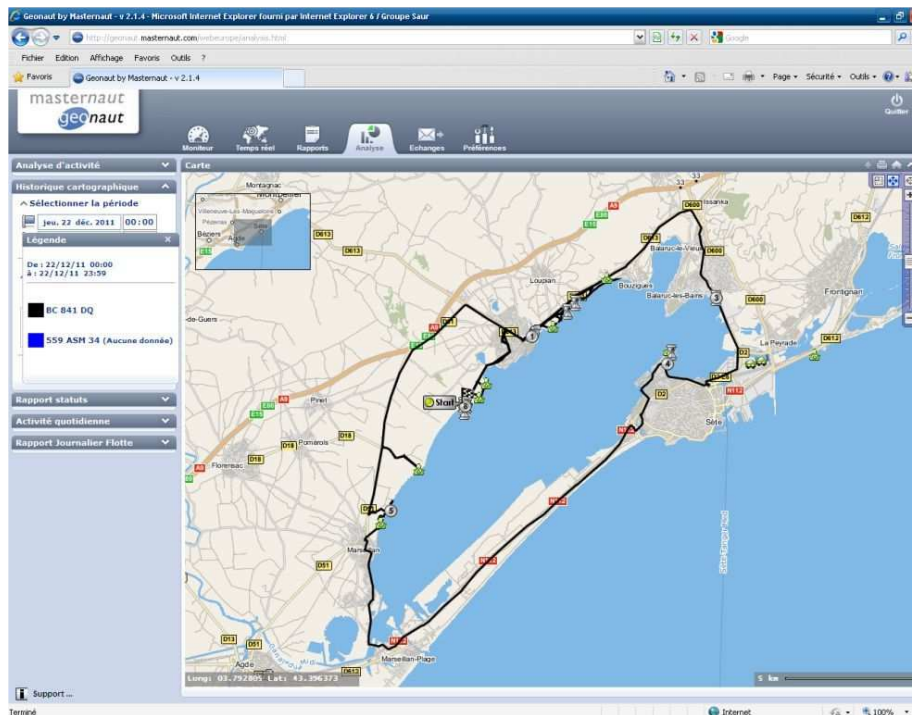


Figure 3 : Localisation des zones de collecte

La collecte des déchets conchylicoles ainsi que des DIB est principalement assurée très tôt le matin afin de pouvoir effectuer la prestation sur l'ensemble des chemins étroits de collecte rendus inaccessibles en journée à cause des véhicules des conchyliculteurs et des camions de livraisons de coquillages. Il est à noter que les chemins empruntés ne répondent pas tous aux prescriptions de la R437.

Les déchets conchylicoles se présentent en deux familles :

- Les **déchets coquillés valorisables** (DC), collectés en bacs de 610 litres (pallocks), font l'objet d'une fréquence de collecte en C4 ; soit une collecte effectuée quatre jours par semaine (lundi, mercredi, jeudi et vendredi)
- Les **autres déchets** de l'activité conchylicoles (DIB), collectés en bacs de 240 litres, font l'objet d'une fréquence de collecte en C1, soit une collecte effectuée une fois par semaine (mardi)

Figure 4: Consignes de tri données aux conchyliculteurs

Le planning hebdomadaire des collectes en porte-à-porte (pallox) est donné ci-après :

Figure 5 : Récapitulatif des fréquences de collecte

Communes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Marseillan	DC	DIB	DC	DC	DC
Mèze	DC	DIB	DC	DC	DC
Loupian	DC	DIB	DC	DC	DC
Bouzigues	DC	DIB	DC	DC	DC
Frontignan	DC	DIB	DC	DC	DC
Sète	DC	DIB	DC	DC	DC

- En fonction de l'activité saisonnière, une collecte d'appui est réalisée le mardi afin de collecter les déchets coquillés et éviter les débordements de pallox.
- La collecte des déchets conchylicoles de certains gros producteurs (et/ou négociants) est assurée en camion polybenne au moyen de caissons de 10 m<sup>3</sup> à 20 m<sup>3</sup> (cas des sociétés MEDITHAU, SCOTTO, MAREDOC et SANCHEZ). La collecte de DIB se fait également en benne pour l'entreprise SANCHEZ suit à accord de la collectivité étant donné l'encombrement de ces derniers.

A noter que la majorité des moules proviennent de la collecte en benne, essentiellement sur le secteur de Frontignan et représente 960 T soit environ 13 % de la collecte totale.

### 3.2.3. Moyens de collecte

La collecte des déchets conchylicoles est assurée par l'intermédiaire de quatre camions sur l'ensemble des secteurs cités précédemment (trois Bennes à Ordures Ménagères B.O.M spécifiques au bassin de Thau et un camion polybenne).

Les B.O.M à préhension latérale permettent d'effectuer une collecte des pallocks en porte-à-porte devant chaque mas conchylicoles. Une BOM à préhension latérale a été renouvelée fin 2012. Une deuxième BOM a été renouvelée fin 2016. En moyenne, chaque jour 4 à 5 vidages de coquilles sont effectués sur le site du Mourre-Blanc. La BOM EC573WT a fait l'objet d'une rénovation en profondeur en 2018. Ce camion plus petit nous permet de continuer la collecte des endroits les moins accessibles comme la coquille à LOUPIAN.

Le camion polybenne permet de collecter les conchyliculteurs dont la production de déchets est substantielle par rapport aux autres. Il sert également à évacuer le produit inerté vers les filières de valorisation.



Photo 1 : Polybenne



Photo 2 : B.O.M



Photo 3 : Pallocks

### Information des professionnels

Si un défaut de collecte est observé, COVED informe le plus rapidement par email, téléphone ou Whatsapp, les parties prenantes que sont la collectivité, le CRCM et les conchyliculteurs (via chaque représentant de secteur ou personnellement) afin de mettre en place le plus rapidement possible une solution alternative adaptée à l'activité.

Un système de communication (porte-manteau) a été mis en place. Le chauffeur inscrit le motif de non collecte sur ce support et l'accroche au pallocks ou au bac DIB. Ainsi le conchyliculteur peut prendre connaissance en direct de la raison de la non collecte.

De manière à dématérialiser ce système, un groupe Whatsapp a été créé avec chaque Président de ports. Quelques conchyliculteurs volontaires ont également été intégrés et les informations circulent plus rapidement avec des photos à l'appui.





### 3.2.4. Description de l'installation

Le processus de tri des déchets a été modifié début 2015, afin d'améliorer les conditions de travail de l'opérateur de tri manuel (humidité et dégagement H<sub>2</sub>S). Initialement à l'essai, cette modification a été définitivement actée en 2016 et a perduré depuis 2017. Conséquemment les opérations de stabilisation biologique sont réalisées préalablement au tri.

✓ *Contrôle qualitatif et quantitatif des entrants*

Après pesée des véhicules apporteurs, les déchets sont dépotés au niveau des boxs de stabilisation où la qualité des produits collectés est systématiquement contrôlée visuellement par le conducteur d'engin.

✓ *Stabilisation biologique : box de stabilisation par aération forcée*



Photo 4: Box d'inertage des coquilles

Après la phase de contrôle, les déchets sont mis à couvert dans des boxs de stabilisation pendant une durée de 3 à 6 semaines environ. Au cours de cette période, grâce à la présence au sol de buses d'air alimentées par des ventilateurs, une aération forcée des déchets est effectuée dans le but d'accélérer par la fermentation, la dégradation de la matière organique présente dans les coquillages et le séchage.

Chaque box est équipé d'une dalle béton assurant, gravitairement, l'écoulement et la récupération des eaux d'égouttage, qui sont acheminées, après passage dans un décanteur, puis vers une station d'épuration pour y être traitées.

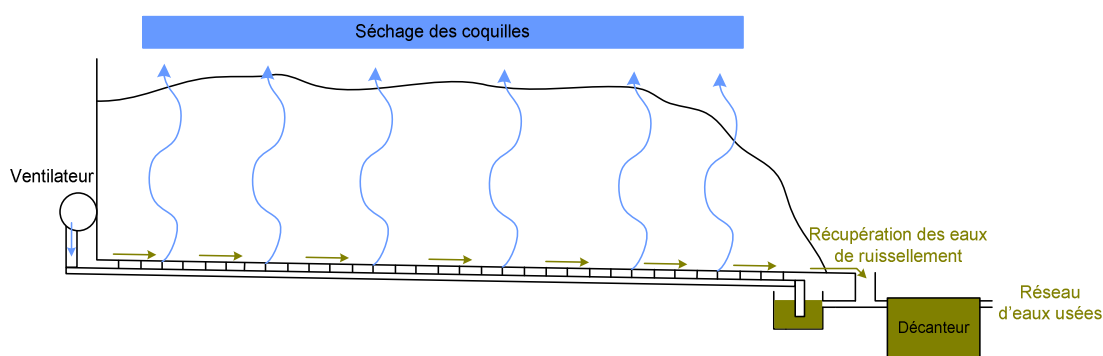


Photo 5: Illustration du fonctionnement de l'aération forcée des box d'inertage des coquilles

Le procédé de séchage avec aération forcée des déchets conchylicoles est en fonctionnement depuis août 2008. Au cours de la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement, nous avons pu étudier la performance du procédé en fonction des conditions météorologiques et de la nature des déchets. La 2<sup>nd</sup>e année de fonctionnement a été axée sur l'optimisation ; cette phase a été relativement longue car les sous-produits entrants étant très hétérogènes en qualité et en fonction de la saisonnalité.

### ✓ *Tri des produits entrants*

Après la phase de stabilisation, un tri au sol est effectué afin d'enlever les éléments les plus grossiers pouvant perturber le bon déroulement du tri manuel sur la chaîne de tri. Le produit coquillé collecté est ensuite déversé dans une trémie alimentant une chaîne où un **tri manuel** des coquilles est effectué afin de retirer les éléments indésirables de petites tailles (cordage, filet, plastique, bouteilles, algues.....). Ensuite, par l'intermédiaire d'un overband, un déferrailage mécanique est effectué afin de retirer tous éléments métalliques du produit valorisable. La ferraille est alors séparée du flux de coquillages permettant de la valoriser en matières premières secondaires.



Photo 6: Tri manuel des coquilles

### ✓ *Séparation des différents flux*

En décembre 2012, le trommel a été remis en service afin de séparer les déchets coquillés en fonction de leur taille. Ainsi, les déchets coquillés sont séparés en 3 flux :

- Fraction fine : déchet coquillé dont le diamètre est compris entre 0 et 4,5 cm (fraction composée majoritairement de moules)
- Fraction grossière : déchet coquillé dont le diamètre est compris entre 4,5 et 12 cm (fraction composée majoritairement d'huitres)
- Refus de tri : déchets dont le diamètre est supérieur à 12 cm (algues, DIB, etc.)

Pour accompagner la remise en service du trommel, des box en sortie de trommel ont été créés pour accueillir les 2 flux de déchets coquillés bien distinctement.

Les produits obtenus et leur traitement préalable sont présentés en photo ci-dessous.

En 2016 une trappe a été aménagée sur les grilles du trommel afin de permettre d'évacuer le produit trié sans le passer par le trommel. Cette méthode est mise en place quand nous avons besoin d'avoir des coquilles d'huître dans le tout-venant pour l'aménagement de chemins.



Figure 7 : Cheminement obtention produit coquillé

✓ *Les autres types de déchets*

- Les déchets non dangereux

Les déchets indésirables écartés du gisement lors des différentes manipulations (tri au sol, tri en cabine, tri par le Trommel ou récupération des envols) et les déchets non dangereux collectés séparément sont déchargés après collecte sur une plateforme spécifique prévue à cet effet, puis rechargés dans des bennes pour être évacués en sites de traitement agréés.

- Les ferrailles

Les objets métalliques récupérés lors du tri manuel ou mécanique sont stockés sur site puis évacués pour une valorisation matière.

## 4. DONNEES D'EXPLOITATION

### 4.1. SUIVI DE L'EXPLOITATION

#### 4.1.1. Tonnages de déchets conchylicoles réceptionnés, triés et traités sur site depuis 2007

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	% 2022/2021
Tonnages de déchets conchylicoles collectés	8431	9777	10226	9390	8473	8337	8388	7787	8299	8560	8005	9110	7791	7809	8204	7025,5	-14%

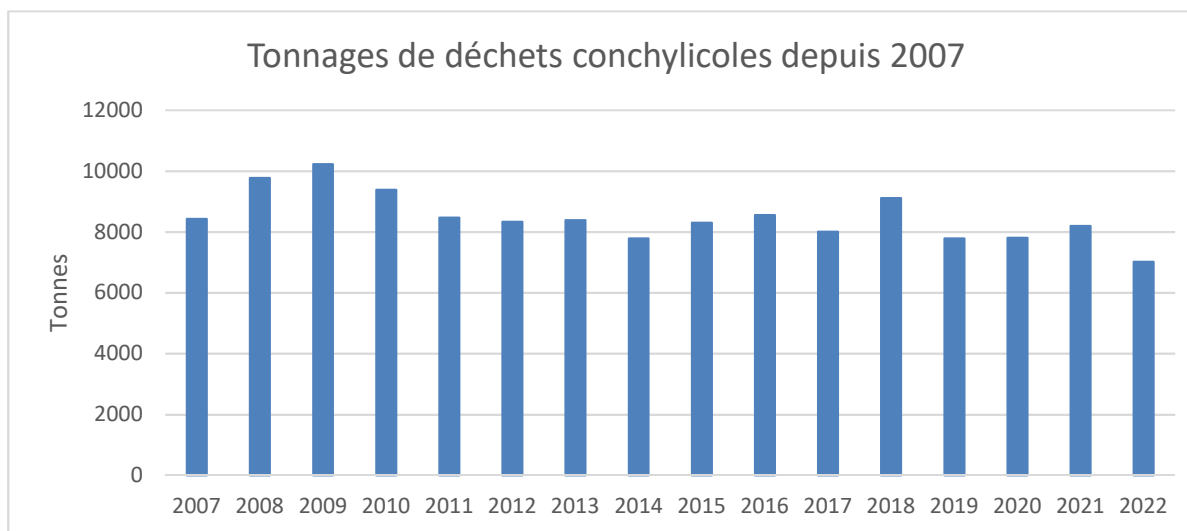


Figure 6 : Evolution tonnages déchets conchylicoles

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2019	443,43	397,92	435,78	664,87	777,52	602	708,99	586,64	582,11	641,2	930,92	1019,72
2020	353,57	445,49	377,04	238,29	303,98	519,38	751,72	758,15	751,17	773,89	1291,87	1244,7
2021	408	462,76	671,3	612,64	561,04	596,37	685,22	720,6	737,87	691,08	1032,97	1024,47
2022	295,13	417,96	559,01	588,14	525,76	511,99	544,7	692,39	564,94	506,85	931,31	887,32

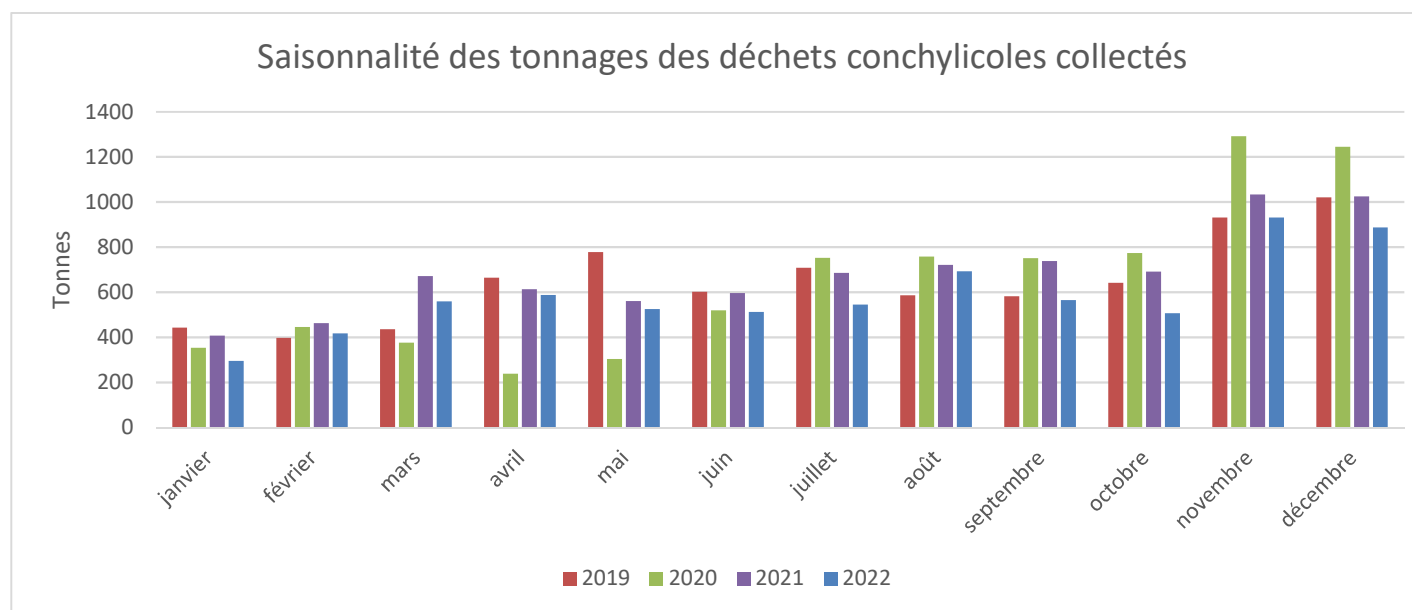


Figure 7 : Saisonnalité tonnages déchets conchylicoles

Après la baisse 2010-2011, la production de déchets conchylicoles est restée stable sur les années 2011-2016 à 8300 T/an environ. En 2018, on enregistre une hausse de plus de 1000 tonnes. Jusqu'au mois de juillet, les tonnages sont quasiment stables, on constate une hausse importante dès le mois d'août, due à l'épisode de « Malaïgue » qui a frappé l'étang. Cet épisode a été suivi par l'apparition de phytoplancton qui a stoppé la croissance des coquillages et a provoqué une mortalité

supplémentaire. En 2019, on constate une baisse de 29% du tonnage entrant, les épisodes de Malaïgue et de phytoplancton de 2018 ont obligé les conchyliculteurs locaux à acheter des huîtres pour la vente produisant de ce fait moins de déchets. En 2022 il y a eu une chute du tonnage, expliqué en partie par une diminution du nombre de conchyliculteurs mais aussi aux conditions météorologiques qui ont permis d'éviter un nouvel épisode de Malaïgue.

#### 4.1.2. Tonnages de DIB réceptionnés et traités sur site depuis 2007

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	% 2022/2021
Tonnages DIB collectés	183	196,9	190,55	247,8	238,31	252,39	287,91	283,14	275,85	244,61	247,3	303,72	213,86	210,27	234,46	275,71	18%

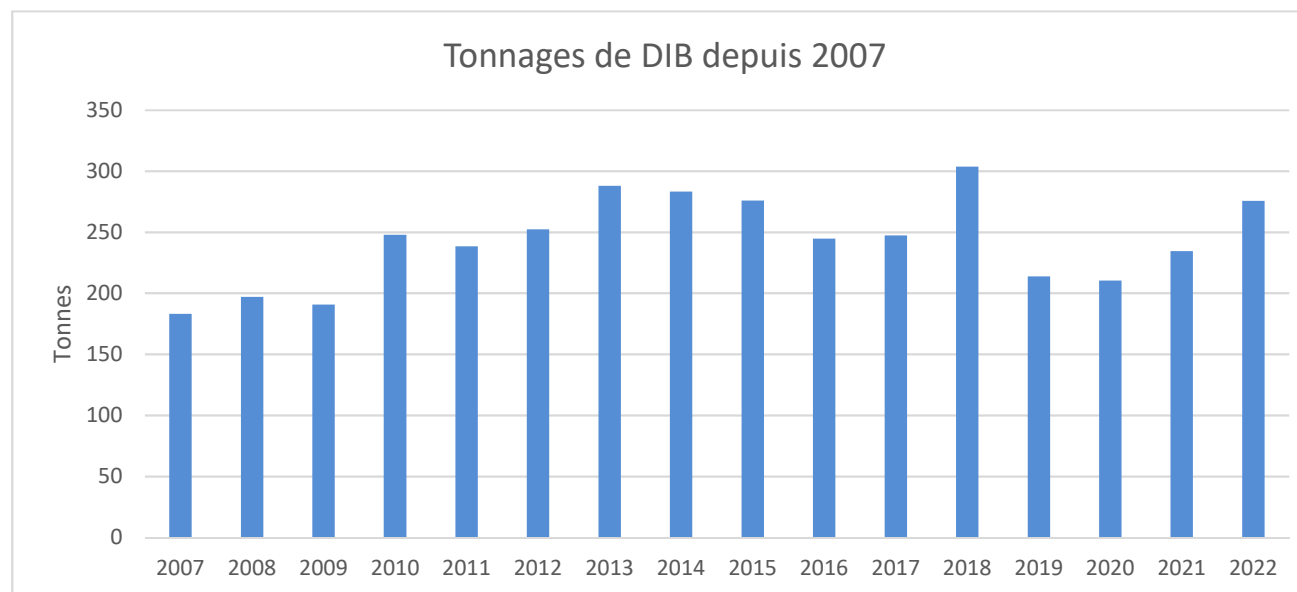


Figure 8 : Evolution des tonnages DIB

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2019	14,77	17,06	12,9	22,2	24,63	20,74	17,86	16,98	11,46	20,36	17,36	17,54
2020	16,52	15,92	13,84	13,18	22,96	18,98	14,78	14,96	17,53	24,6	18,48	18,52
2021	15,04	20,6	22,44	18,86	25,94	25,9	14,38	17	17,02	16,9	19,98	20,4
2022	17,9	13,52	25,12	23,18	25,22	24,66	23,34	32,86	25,56	16,58	27,97	19,8

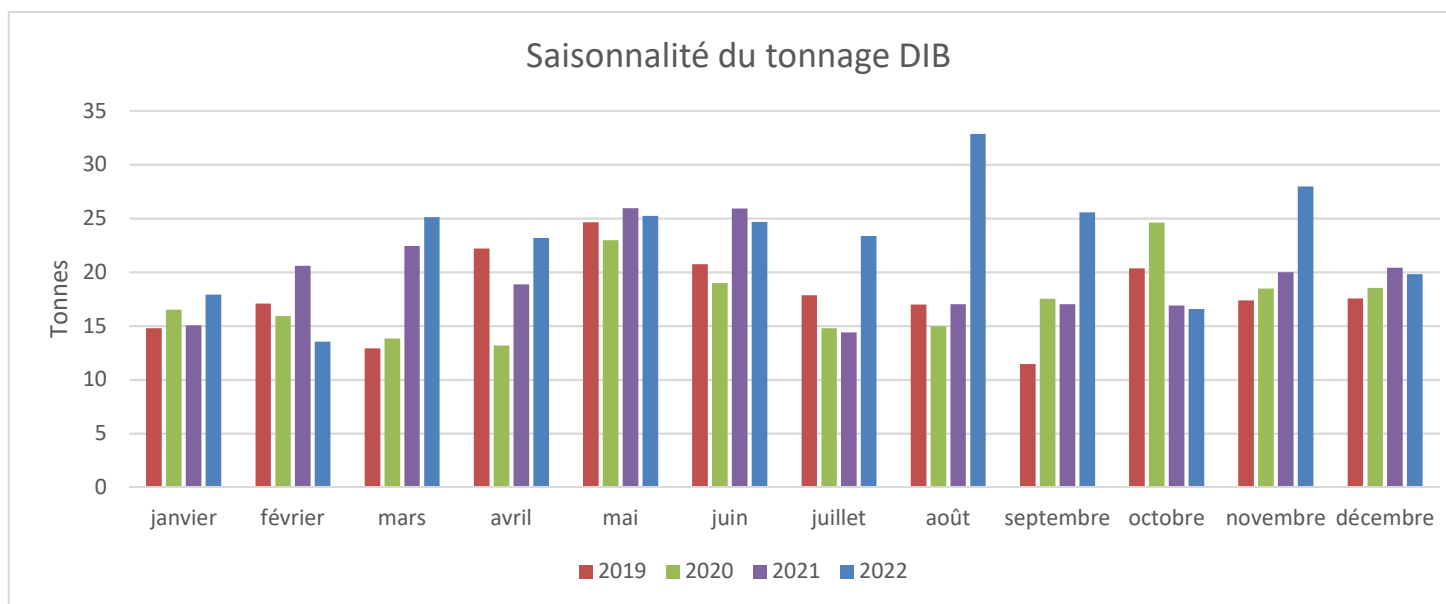


Figure 9 : Saisonnalité tonnages DIB

Il y a eu une forte augmentation des tonnages de DIB entre 2021 et 2022 car de nombreuses opérations berges propres ont été sollicitées de la part des conchyliculteurs.

La profession rencontre des difficultés pour mettre les déchets encombrants de l'activité conchylicole dans les bacs roulants de 220 L. COVED avec la validation des services du SAM a procédé à des collectes en benne sur des périodes définies et a ainsi collecté les gros filets et cordages.

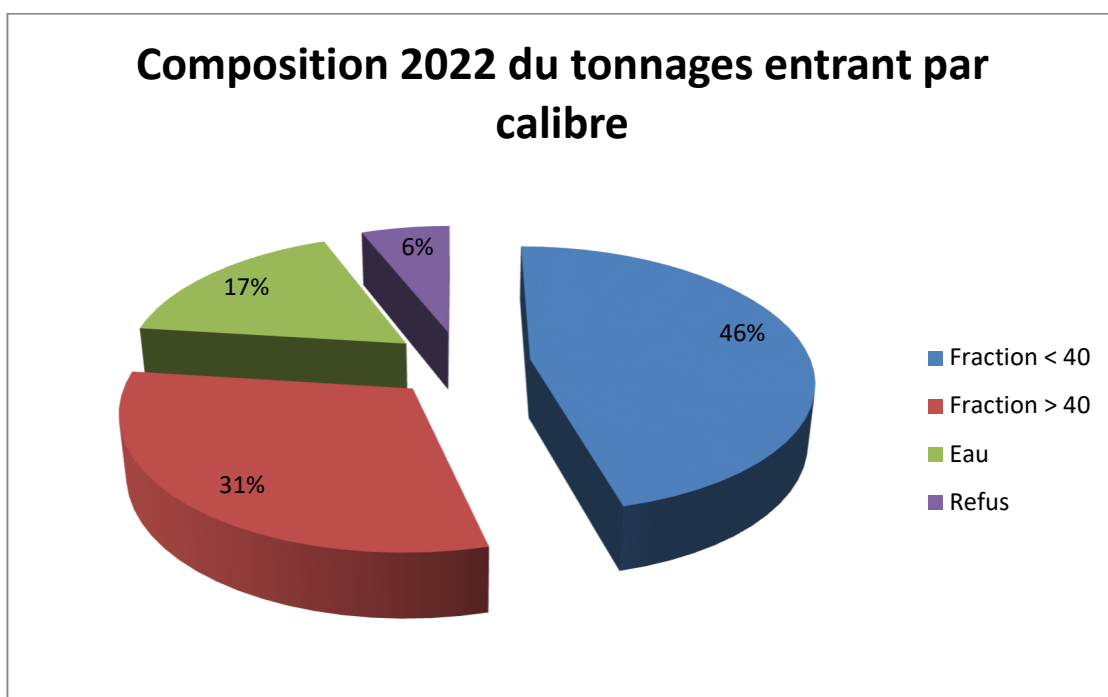
### 4.1.3. Suivi du process

#### 4.1.3.1. Caractérisation des flux

Pour mieux connaître le type de déchets réceptionnés sur Mèze, la méthode de caractérisation a été modifiée en 2022. Il y a deux caractérisations avec un échantillon qui est divisé en 2 :

- une immédiatement après vidage de la BOM par simple passage en cabine de tri et au trommel. Il s'agit de la totalité du voyage – 200 kg (environ)
- une de l'échantillon de 200 kg restant après une période de 3 semaines de séchage dans une benne à double fond afin qu'un maximum d'humidité puisse être évacuée et permettre le tri sur un déchet stabilisé

Lors des 4 caractérisations qui ont eu lieu en 2022, les résultats obtenus sur les échantillons caractérisés permettent d'obtenir cette estimation des flux :





## Composition du tonnage entrant par déchet après séchage 3 semaines

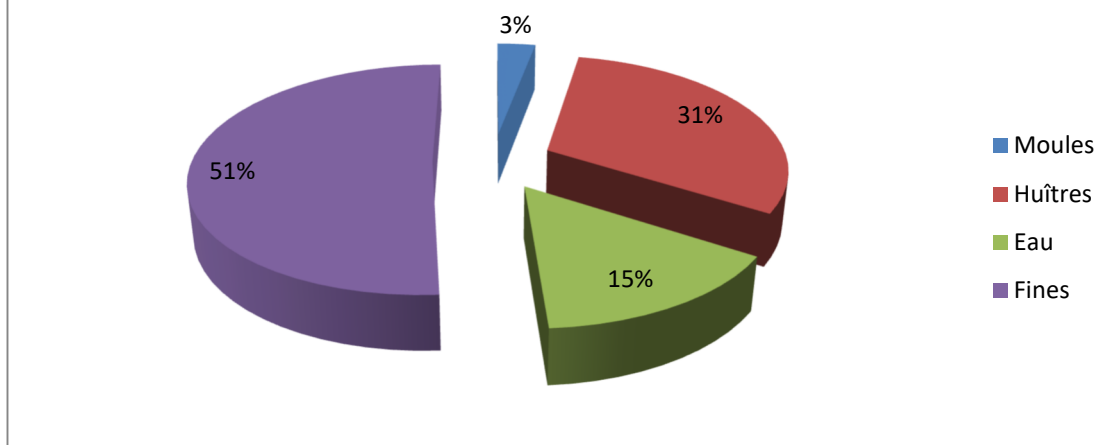


Figure 12 : Caractérisation déchets entrants de la collecte en pallocks

Les fines représentent la fraction la plus importante des déchets collectés 51%. Cette fine est en partie due à la présence de sable, boues issues des décanteurs ou des tunnels de lavage des conchyliculteurs. Nous pouvons constater que les coquilles d’huître représentent 31 % du tonnage de l’échantillon. Cette nouvelle méthode de caractérisation permet de mieux comprendre la teneur en eau. Il y a 17 % d’eau évacuées lors du vidage et 15 % qui sont évaporées lors de la phase de séchage.

Une autre différence consiste également à prendre l’échantillon dans la BOM et pas dans les boxes. Depuis 2022, nous avons créé un box à moules qui est issu de la collecte en benne (Frontignan). De cette manière, nous pouvons mieux identifier les moules provenant du secteur de Frontignan et celles provenant de la collecte en palox.

### 4.1.3.2. Suivi des ressources

Dans le cadre de la démarche de renouvellement de certification ISO 14001 du site du Mourre-Blanc, et dans le but d’une démarche de développement durable, des indicateurs de suivi des ressources ont été mis en place au sein de l’usine. Ceux-ci permettent de suivre la consommation d’eau, d’électricité et de carburant aux différents postes concernés et de sensibiliser les salariés et les parties prenantes externes sur la nécessité de réduire l’utilisation de ces ressources.

Une sensibilisation est effectuée lors de l’accueil au poste de nouveaux arrivants sur le site (intérimaires en cas de remplacements de congés des titulaires), de ¼ h sécurité / environnement pour les titulaires et de protocole de sécurité/environnement pour les entreprises externes intervenants sur le site.

Les objectifs pour l’année 2022 et les résultats atteints sont reportés dans le tableau suivant (détail dans graphique suivi des ressources en annexe 4).

	<b>Objectif 2022</b>	<b>Réalisé 2022</b>
<b>Polybenne</b>	48 L/100km	39,36 L/100km
<b>BOM</b>	60 L/100km	52,4 L/100km
<b>Eau</b>	1000 m <sup>3</sup> /an	1 091 m <sup>3</sup> /an
<b>Electricité</b>	86 MWh	35,84 MWh

Les objectifs sont atteints ou quasiment atteints montrant une implication importante de la part de l'ensemble des parties intéressées sur ces actions.

La consommation d'eau dépasse les objectifs. Ceci s'explique par une fuite sur le réseau interne du site durant le mois d'août. Les relevés de compteurs étant réalisés chaque mois, cette fuite a été décelée à temps et réparée pour éviter une plus grosse consommation.

#### **4.1.4. Valorisation des coquilles**

100 % des coquilles d'huitres de gros calibre ont été valorisées en filière nourriture animale.

Cela représente 19 % du gisement sorti et 58 % du gisement restant a été valorisé dans des filières locales.

Seulement 23% des produits sortants ont été valorisés en carrière pour du réaménagement paysagé contre 61% en 2021. L'objectif pour 2022 était de diminuer la part de coquilles envoyée en réaménagement et d'augmenter les filières de valorisation à cout positif tout en tenant compte de l'empreinte environnementale (filières de proximité).

En 2022 les coquilles ont été valorisées de quatre façons :

- **Applications techniques** : nourriture animale, amendement calcique, rechargement d'îlots de nidification, traitement de biogaz.
- **Prévention des envols sur ISDND**
- **Chantiers de travaux publics**, chemins (clients privés : agriculteurs, centres équestres, collectivités...)
- **Aménagement** de carrière

Le tableau suivant indique l'évolution du pourcentage de produit valorisé par rapport aux déchets conchylicoles entrants depuis 2012 : Le taux de 68% de valorisation sur le produit entrant s'explique par le bon démarrage de notre filière nourriture animale. Il s'explique également par la perte d'humidité comme nous avons pu voir dans le chapitre caractérisation.

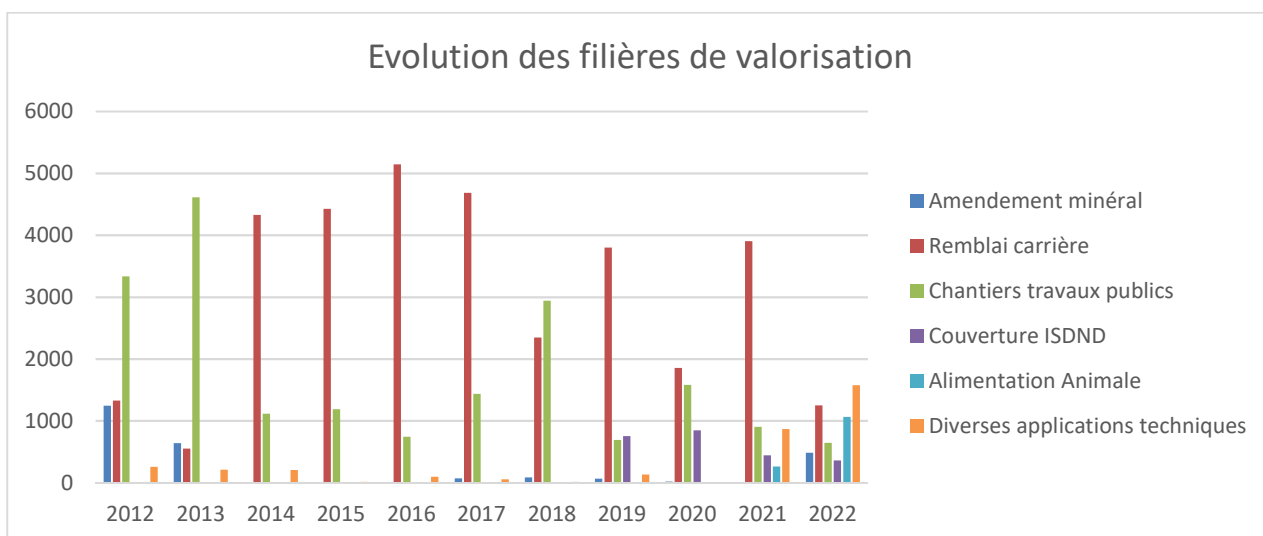
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Produit entrant	8337	8388	7787	8299	8560	8005	9110	7791	7809	8204	7026
Stock N-1	1047	788	835	828	949	1206	1604	2964	2609	3537	1830
Stock N+1	788	835	828	949	1206	1604	2964	2609	3537	1830	1000
Variation stock	-259	47	-7	121	257	398	1360	-355	928	-1707	-830
Refus issus du tri	52,47	56,19	60,92	40,48	64,02	56,38	81,97	91,74	56,94	40,14	72
Production	8596	8341	7794	8178	8303	7607	7750	8146	6881	9911	7856
Produit valorisé	6166	6020	5625	5629	5987	6247	5391	5443	4311	6388	5378
% de valorisation	72%	72%	72%	69%	72%	82%	70%	67%	63%	64%	68%

Depuis 2012, les tonnages envoyés dans les différentes filières de valorisation ont évolué. Le tableau et graphique suivants illustrent cette évolution.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Amendement minéral	1244	642	0	0	0	70	87	65	19	0	485
Réaménagement carrière	1330	554	4328	4428	5145	4684	2345	3801	1856	3902	1248
Chantiers travaux publics	3337	4612	1116	1186	745	1436	2944	690	1580	905	643
Couverture ISDND								754	845	446	363
Alimentation Animale										265	1063
Diverses applications techniques	257	213	205	16	96	57	14	133	11	870	1575

Notre objectif interne de 1500 tonnes/an de valorisation hors aménagement a été largement atteint sur l'année 2022, ainsi ce sont 4130 tonnes qui ont été valorisées sur d'autres filières. Nous avons pu bénéficier en 2022 de la fermeture de casiers sur l'ISDND de Montblanc qui a nécessité l'utilisation de coquilles comme drain filtrant.

Figure 13 : Evolution des filières de valorisation



L'objectif sur les prochaines années est de continuer à envoyer de moins en moins de produit en

aménagement, de stabiliser la quantité de coquilles utilisées en remblai de chemins locaux tout en validant de nouvelles filières de valorisation.

Nous continuons de travailler sur de nouvelles pistes de valorisation mais pour cela, il faudra que le besoin industriel soit bien défini et adapter le procédé de traitement en modifiant l'usine du Mourre Blanc.

#### 4.1.5. Etat du stock à fin 2022

Une forte augmentation au niveau des tonnages collectés est observée sur l'usine sur les mois de novembre et décembre, due à la saisonnalité de l'activité conchylicole. Cette augmentation explique l'état du stock relativement important à la fin de chaque année, étant donné qu'il faut compter pour le produit environ 2 mois d'inertage dans les boxs avant de pouvoir l'évacuer. Le graphique suivant indique l'état du stock à fin 2022.

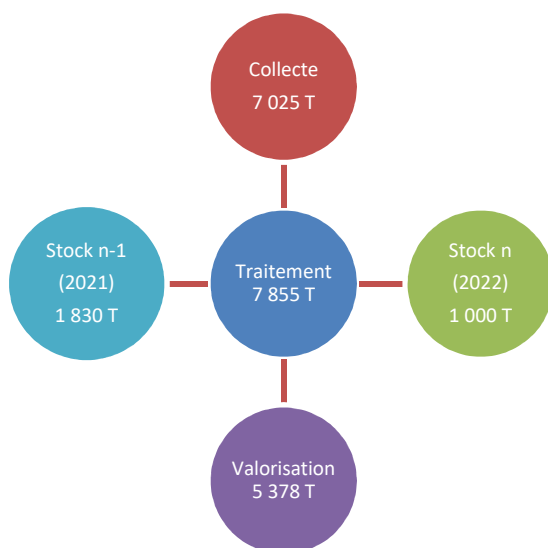


Figure 14 : Etat du stock fin 2022

Les termes du graphique se lisent de la façon suivante :

- stock n-1 : coquilles en stock dans les box d'inertage en décembre 2021
- collecte : déchets conchylicoles collectés sur l'année 2022
- traitement : flux éliminés des déchets conchylicoles après passage sur la chaîne de tri et dans les boxs d'inertage. Ces flux comprennent les refus de tri DIB, l'eau évacuée, la ferraille et la partie organique inertée.
- valorisation : coquilles évacuées en 2022 vers nos différentes filières de valorisation
- stock n : coquilles en stock dans les différents boxs en décembre 2022 (estimation)

L'évacuation est réalisée généralement sur les mois de janvier et février, lorsque les tonnages collectés sont les plus faibles, ce qui permet d'avoir des box vides lorsque les tonnages collectés augmentent à partir du 1<sup>er</sup> mars.

A noter une forte diminution des stocks en 2022 comparé à 2021.

## Evacuation des Déchets Industriels banals

Les déchets industriels banals collectés hebdomadairement et provenant du refus de tri de la fraction déchets coquillés ont été évacués vers le centre de tri et de stockage COVED apte à recevoir ces déchets, situé à MONTBLANC (34).

### **4.2. SURVEILLANCE ET MAINTENANCE PREVENTIVE**

#### Les contrôles réglementaires des installations et autres équipements

L'ensemble des contrôles réglementaires effectués soit en interne, soit par des prestataires extérieurs, sont détaillés dans l'Annexe 5.

### **4.3. TRAVAUX EFFECTUES SUR LE SITE DU MOURRE BLANC**

Les principaux travaux qui ont été effectués en 2022 ont porté sur :

- ✓ Réalisation des travaux suite à audit Véritas
- ✓ Nettoyage régulier de l'intérieur du bâtiment et du process,
- ✓ Remplacement des bâches sur les boxs de séchage
- ✓ Peinture des locaux
- ✓ Maintenance des installations : un agent qualifié de site est affecté régulièrement pour les opérations de maintenance préventive courantes sur la chaîne de tri.
- ✓ Plantation d'une haie végétale,

### **4.4. TRAVAUX EFFECTUES SUR LES VEHICULES DE COLLECTE**

En 2022, de grosses opérations d'entretien ont été réalisées sur le EC 573 WT (remise en état carrosserie, remplacement pneus, remplacement turbo), sur le CJ 620 DH (travaux sur bras de levage, changement des capteurs, ..) et sur le EG 867 PJ (réparation axe du bras).

Un suivi mensuel est effectué par le service matériel COVED suite à une casse non consécutive à l'usure d'une pièce ; par exemple, la rupture d'un flexible hydraulique ne rentrera pas en compte dans ce suivi. Ce suivi sert à sensibiliser les chauffeurs sur le respect du matériel. Lors des réunions d'exploitation, le montant total dû à la casse du mois écoulé est présenté afin que les chauffeurs soient impliqués dans la préservation du matériel. La majorité des casses comprises dans ce suivi interviennent au cours de la collecte des déchets conchylicoles et sont essentiellement dues aux conditions difficiles d'accès et de circulation sur des chemins souvent peu carrossables.

#### **4.5. FORMATION DU PERSONNEL**

Les formations et habilitations des compagnons ont été reconduites et remises à jour.

Les deux chauffeurs PL ont suivi une formation SST.

Un chauffeur PL a passé un caces pour les engins télescopiques.

Notre conducteur d'engin a passé une habilitation électrique.

Les collaborateurs ont suivi une sensibilisation renforcée à la sécurité dispensée par le responsable d'exploitation.

#### **4.6. EVENEMENT PARTICULIERS DE L'ANNEE 2022**

Sur cette année, quelques faits particuliers sont arrivés au cours de l'activité. Parmi ceux-ci, nous pouvons dissocier :

- En collecte :
  - o Nombreuses demandes de collecte de DIB en benne pour nettoyer les ports des déchets volumineux
  - o Palox et bacs roulants en mauvais état rendant par moment la collecte impossible
  - o Mise en place d'une organisation de secours pour la collecte du lieu-dit la Coquille sur la commune de Loupian. Le chemin d'accès est très étroit et la collecte est possible uniquement avec la BOM EC 573 WT car elle est moins longue et c'est la seule qui passe à cet endroit.
  
- Environnement :
  - o Aucun déversement de déchets dangereux solides, liquides ou gazeux observé sur le site de l'usine.
  - o Aucun départ de feux n'est à signaler.
  
- Sécurité :
  - Aucun accident du travail n'est à déplorer sur le site.

Un tableau détaillé est donné en annexe 6.

#### **4.7. DEMARCHE ISO 14001 ET ISO 9001**

L'audit interne pour contrôler si l'ensemble des organisations intégrant la collecte et le tri sont conformes aux exigences des normes ISO14001 et ISO9001 a eu lieu en juin 2021. L'audit AFNOR a été réalisé en courant Novembre 2021 et a été reconduit.

#### **4.8. MISE EN PLACE REDEVANCE INCITATIVE**

Début 2013, un référendum a été organisé par le Comité Régional Conchylicole de Méditerranée (CRCM) pour connaître la position de la profession conchylicole concernant ce changement de facturation. Lors de référendum, la profession a souhaité conserver la facturation en fonction du nombre de tables exploitées. Le matériel qui a été installé sur les bras de levage de deux des camions est désormais inutilisable car il a subi les attaques de l'humidité chargée de sel et l'usure du temps car pas utilisé.

## 5. Tableau récapitulatif financier 2022

	Avenant 2 sur la base de 8337 tonnes de DC	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Evolution 2022/2021	Commentaires
<b>C.A ACTIVITE</b>	<b>987,6</b>	<b>961,8</b>	<b>977,6</b>	<b>975,8</b>	<b>1 000,6</b>	<b>994,9</b>	<b>989,1</b>	<b>1 012,8</b>	<b>968,7</b>	<b>1 087,5</b>	<b>1 063,2</b>	<b>-2,2%</b>	
<b>C.A PRESTATION</b>	<b>987,6</b>	<b>961,8</b>	<b>977,6</b>	<b>975,8</b>	<b>1 000,6</b>	<b>994,9</b>	<b>989,1</b>	<b>1 012,8</b>	<b>968,7</b>	<b>1 087,5</b>	<b>1 063,2</b>	<b>-2,2%</b>	Diminution des tonnes
<b>CHARGES DIRECTES</b>	<b>855,9</b>	<b>827,2</b>	<b>843,0</b>	<b>847,2</b>	<b>874,7</b>	<b>849,4</b>	<b>848,3</b>	<b>861,7</b>	<b>786,1</b>	<b>904,7</b>	<b>891,1</b>	<b>-1,5%</b>	
MO	257,9	278,0	244,3	267,9	260,4	256,6	239,7	243,9	283,8	269,9	199,0	-26,3%	
VEHICULES ET ENGINS- loyers internes	164,9	166,9	186,0	183,3	188,6	187,8	192,0	117,1	88,8	76,0	67,8	-10,8%	
VEHICULES ET ENGINS- consommations	51,5	42,5	46,5	40,5	40,4	41,0	42,9	58,4	48,9	72,1	57,4	-20,3%	
MAINTENANCE	38,8	29,6	57,3	34,6	37,6	1,1	28,3	84,3	105,7	76,8	120,8	57,3%	
GER	33,4	20,7	35,4	33,1	77,6	69,4	68,1	71,7	59,5	129,5	150,3	16,1%	Travaux rapport veritas
OUTILLAGES & CONSOMMABLES	19,7	5,9	6,0	6,3	12,1	17,2	3,7	6,9	5,9	17,1	14,7	-13,9%	
ENERGIE	25,9	26,2	20,1	12,5	11,2	15,5	13,5	19,2	11,1	7,8	10,8	38,6%	
VALORISATION PRODUIT > 40 MM												0,0%	
VALORISATION PRODUIT < 40 MM												0,0%	
VALORISATION FERRAILLE												0,0%	
ANALYSE ET CONTRÔLE ETUDES	4,7	15,1	5,5	6,5	5,3	2,5	2,7	3,2	11,0	2,0	6,1	204,9%	
COUT DE VALORISATION	83,8	59,9	34,2	37,3	41,6	60,7	56,0	24,2	29,8	25,8	21,6	-16,2%	
COUT DE TRAITEMENT INTERNE	36,0	3,1	43,9	19,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	
COUT DE TRAITEMENT EXTERNE	3,9	38,6	17,8	32,7	39,6	41,4	38,8	41,5	60,5	77,3	75,9	-1,8%	
COUT DES LOCALS	4,4	7,3	2,2	24,9	14,7	11,9	22,2	13,7	17,4	15,5	33,1	113,9%	Peinture des locaux
AMORTISSEMENT	49,7	50,2	52,8	54,8	53,7	53,4	50,8	50,0	46,0	36,7	37,2	1,3%	
FRAIS FINANCIERS (investissements )												0,0%	
TP ENGINS												0,0%	
TP LOCALS												0,0%	
PLAFONNEMENT T.P												0,0%	
ASSURANCES & IMPOTS	31,1	31,4	31,3	33,1	29,5	28,8	26,3	54,2	-53,2	22,7	19,6	-13,4%	
FRAIS FINANCIERS (B.F.R)	3,9	3,8	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	12,7	12,6	14,1	13,8	-2,2%	
FRAIS DE CENTRE	46,0	48,0	55,8	56,7	58,6	58,2	59,3	60,8	58,1	61,6	63,1	2,4%	
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>131,67</b>	<b>134,56</b>	<b>134,59</b>	<b>128,63</b>	<b>125,83</b>	<b>145,49</b>	<b>140,77</b>	<b>151,09</b>	<b>182,65</b>	<b>182,77</b>	<b>172,11</b>	<b>-5,8%</b>	
<b>STRUCTURES</b>	<b>102,82</b>	<b>100,12</b>	<b>100,69</b>	<b>100,51</b>	<b>103,06</b>	<b>102,47</b>	<b>104,13</b>	<b>109,65</b>	<b>99,78</b>	<b>108,75</b>	<b>106,32</b>	<b>-2,2%</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>28,84</b>	<b>34,44</b>	<b>33,90</b>	<b>28,12</b>	<b>22,77</b>	<b>43,02</b>	<b>36,64</b>	<b>41,44</b>	<b>82,87</b>	<b>74,02</b>	<b>65,78</b>	<b>-11,1%</b>	

Voir annexe 7



## **6. PERSPECTIVES 2023**

---

Pour 2023, des études et travaux d'aménagement sont d'ores et déjà programmés ; on retiendra notamment :

- Travail avec les conchyliculteurs pour une optimisation des coûts de collecte
- Inventaire de palox à remplacer
- Passation de la collecte de DIB à Sète Agglopoie méditerranée

## **ANNEXES**

---

ANNEXE 1 : Récépissé de déclaration

ANNEXE 2 : Plan de tournée

ANNEXE 3 : Synthèse filières de valorisation

ANNEXE 4 : Suivi des ressources

ANNEXE 5 : Planning des contrôles périodiques

ANNEXE 6 : Suivi des événements

ANNEXE 7 : Compte rendu financier